

# FLASH INFO SANTE MONDE



*A l'heure où beaucoup préparent leur expatriation pour la rentrée de Septembre, où d'autres se sont installés récemment dans un nouveau pays, il nous paraissait nécessaire de faire un point sur nos dernières innovations en la matière, en association avec nos partenaires clefs.*

## **Focus sur les offres Expatriés Hospitalisation**

Pour répondre aux contraintes financières de nos clients expatriés, le groupe AGIR propose deux nouvelles offres santé expatrié en partenariat avec Assur-Travel et SwissLife. L'objectif de cet élargissement de la gamme existante est d'apporter une réponse aux petits budgets tout en proposant une couverture de haut niveau. Nous avons donc décliné les formules existantes CONFORT et PREMIUM pour créer les offres **PREMIUM HOSPI** et **CONFORT HOSPI**.

Ces offres englobent les frais d'hospitalisation mais aussi les frais pharmaceutiques, les vaccins, les consultations chez un généraliste et celles chez un spécialiste, la médecine douce, les actes de radiologie, IRM. Tout l'intérêt de ces offres est qu'elles proposent exactement les mêmes plafonds et le taux de prise en charge élevés que les contrats CONFORT et PREMIUM (les postes optique, maternité et dentaire ne sont par contre pas compris dans ces 2 nouvelles offres focus **HOSPI**)

Ces contrats sont extrêmement efficaces en complément de la CFE (Caisse des Français de l'Etranger).

En effet, la CFE interviendra sur les quelques postes non pris en charge par notre contrat et nous interviendrons sur les postes à dépenses régulières et coûteuses, tout cela pour une cotisation significativement réduite par rapport aux offres CONFORT et PREMIUM.

Nos contrats couvrent également l'assuré pour ses retours en France pour une durée inférieure à 2 mois calendaires. (60 jours)

Vous l'aurez donc compris, nos Offres **PREMIUM HOSPI** et **CONFORT HOSPI** sont des contrats protecteurs complets à prix serrés !

### **La gamme ASSUR-TRAVEL s'enrichit également d'une nouvelle offre « Voyages Touristiques » individuel et Groupe**

Depuis mi-avril 2014, nous commercialisons cette nouvelle formule qui permet de garantir et de protéger face aux situations parfois compliquées ou imprévues que rencontrent les voyageurs courte durée.

Cette gamme permet d'assurer la prise en charge de tous les frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde (Premium), de prendre en charge l'annulation d'un séjour pour un motif garanti, d'assurer le remboursement en cas de perte ou vol de bagages, ainsi que la partie du séjour non utilisé si l'assuré a dû être rapatrié dans son pays d'origine.

Le Groupe Agir propose cette nouveauté afin de répondre aux besoins des particuliers, associations, agences de voyage ou tour opérateurs qui veulent un contrat très simple et complet pour ce type de voyages.

